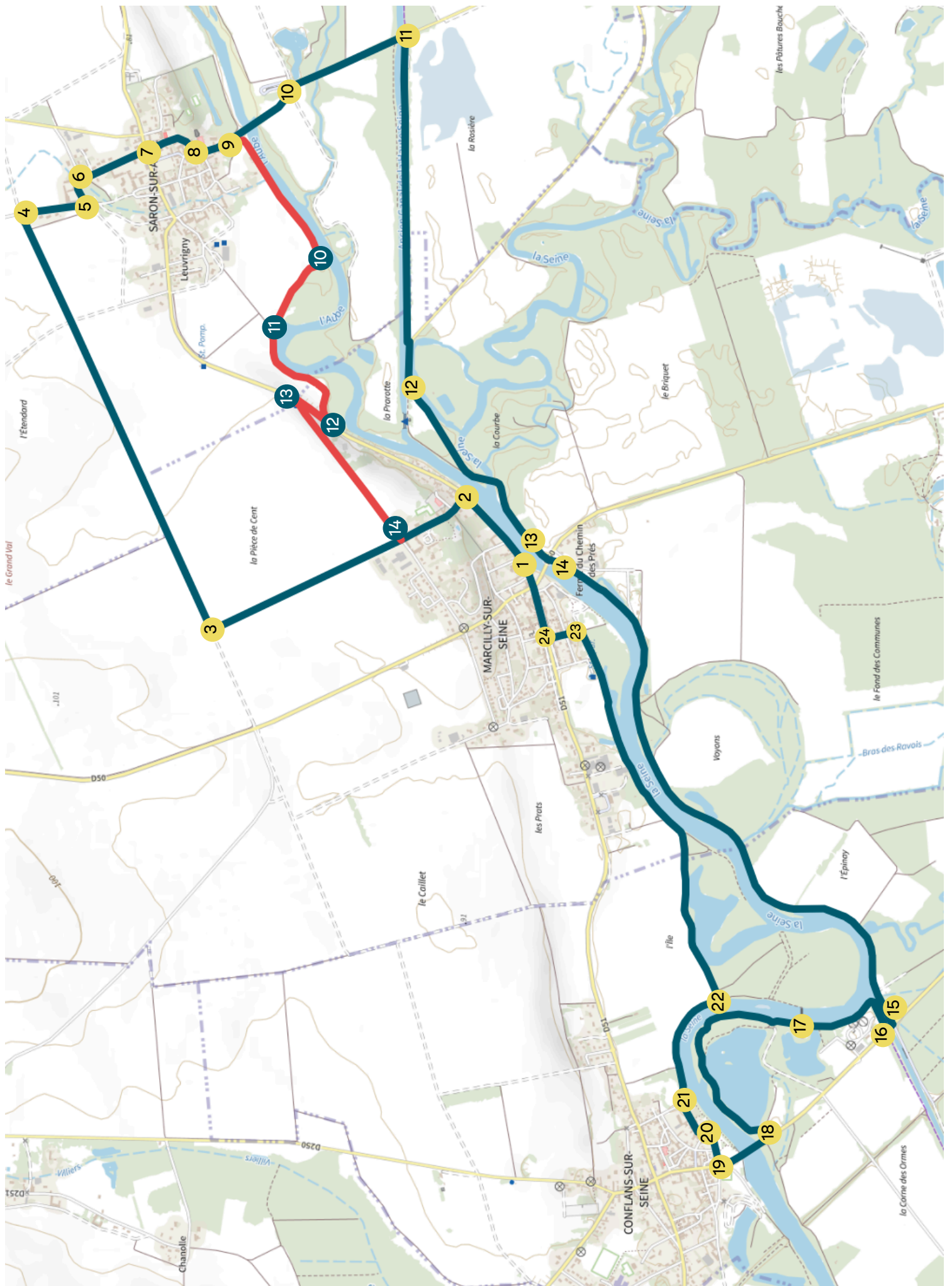


# *Circuit de la Vallée de la Seine*

Distance : 16,5KM

Durée : 4h30





**Départ et Arrivée : 11 Quai de Seine 51260 Marcilly-sur-Seine**  
**Bonnes chaussures recommandées, déconseillé aux poussettes.**

## Départ de la Mairie de Marcilly-sur-Seine (1).

Prenez le **Quai de Seine** (en direction de Saron-sur-Aube), tournez à gauche dans la **Rue Robequin** (2). Remontez la rue et continuez tout droit dans le **Chemin de la Garonne**.

Au croisement, prenez à droite en direction de **Saron-sur-Aube** (3). Vous arrivez au niveau des habitations. Passez devant, puis tournez immédiatement à droite (4).

Marchez le long de la route sur 200m, puis à l'intersection, tournez à gauche (5). Continuez en suivant la **Rue de Beaugis** (6). Traversez la **Grande Rue**, et continuez dans l'**Avenue du Château** (7).

Au croisement, prenez à gauche dans la **Rue du Pilon** (8) au bout de 100m, l'église sera à votre gauche. Poursuivez jusqu'au croisement appelé "**Bord de l'Aube**", quelques mètres avant le pont. (9).

### A ce croisement, 2 itinéraires se dessinent.

#### **Itinéraire 1** (tracé rouge) :

Prenez le chemin à droite. Longez l'Aube jusqu'au petit bosquet et prenez à droite (10). Au croisement, prenez à gauche (11).

Quand vous arrivez au niveau de la **Route de Saron**, prenez à droite (12). Remontez la route sur 200m, puis tournez à gauche le **Chemin de Robequin** (13).

A l'intersection, tournez à gauche dans la **Rue Robequin** (14), puis à gauche sur les **Quais de Seine** pour arriver devant la mairie.

Totalité du circuit : **7,4km**

#### **Itinéraire 2** (tracé bleu) :

Continuez dans la **Rue du Pilon** et passez le pont. Allez tout droit au second pont (10). Tournez immédiatement à droite après le troisième pont (11). Vous longez le **Canal des Hauts de Seine**.

Suivez la **Vélovoie du Canal de la Haute-Seine** (12). Continuez à marcher et passez un petit pont, c'est la jonction de l'Aube et de la Seine.

Quelques mètres avant d'arriver à la **Route de Romilly** à Marcilly-sur-Seine, passez sous le pont en prenant le chemin à droite (13). Continuez de longer la Seine en suivant le **Chemin des Prés** (14).

Vous arrivez à **Conflans-sur-Seine**.

Pour contourner l'écluse, tournez à droite et prenez le pont (15). A la sortie de celui-ci, tournez immédiatement à droite pour longer la **Seine** (16).

Au croisement des deux chemins, prendre à droite (17). Quand vous arrivez à la **Route de Romilly** à Conflans-sur-Seine, prenez à droite et traversez le pont (18).

Prenez à droite le **Quai Isodore Robequin** (19) jusqu'à la **Rue Gambetta** puis tournez à droite (20). Au bout de la rue, allez tout droit en empruntant le chemin (21).

Vous longez à nouveau la Seine. Au bout du champs, continuez sur le chemin de gauche (22).

Continuez jusqu'à apercevoir **Marcilly-sur-Seine**, et prendre le premier chemin sur la gauche (23). Continuez jusqu'à la **Route de Conflans** et tourner à droite (24).

Poursuivre tout droit et rejoindre la mairie (1).



Place de la République  
51120 Sézanne  
+33 (0)3 26 80 54 13  
contact@sezanne-tourisme.fr  
www.sezanne-tourisme.fr

 *sezanne\_tourisme*

 *tourisme.sezanne*

**En juillet et en août :**

Du lundi au samedi  
De 10h à 13h et de 14h à 18h

**De septembre à juin :**

Du mardi au samedi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Communauté de Communes de  
Sézanne Sud-Ouest Marais



vignobles &  
découvertes



Petites Cités  
de Caractère

